

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

TUNISIE LEASING - TL -

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis

La société TUNISIE LEASING publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et Mr Fehmi LAOURINE.

BILAN ARRETE AU 30 Juin 2016

(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015		Notes	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
ACTIFS					PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
					PASSIFS				
Liquidités et équivalents de liquidités	3	1 133 555	1 745 244	674 155	Emprunts et ressources spéciales				
Créances sur la clientèle					Concours bancaires	11	2 773 757	155 559	15 227 471
Créances de leasing : Encours Financiers	4	661 509 386	586 044 686	611 603 085	Emprunts et dettes rattachées	12	555 455 120	481 347 749	499 850 317
Moins : provisions		(19 327 338)	(18 034 871)	(19 195 922)	Total Emprunts et ressources spéciales		558 228 877	481 503 308	515 077 788
		642 182 048	568 009 815	592 407 163	Autres Passifs				
Créances de leasing : Impayés	5	27 449 339	25 809 406	24 906 803	Dettes envers la clientèle	13	14 374 339	13 409 386	13 504 841
Moins : provisions		(19 291 791)	(17 027 659)	(16 370 180)	Fournisseurs et comptes rattachés	14	47 132 579	25 589 077	31 339 657
		8 157 548	8 781 747	8 536 623	Provisions pour passifs et charges	15	1 631 771	1 281 771	1 481 771
Intérêts constatés d'avance		(3 556 616)	(3 192 563)	(3 316 513)	Autres	16	7 434 504	6 967 683	5 577 440
Total des créances sur la clientèle		646 782 980	573 598 999	597 627 273	Total des autres Passifs		70 573 193	47 247 917	51 903 709
Portefeuille titres de placement	6	534 785	447 872	364 442					
Portefeuille d'investissement					CAPITAUX PROPRES				
Portefeuille d'investissement brut		79 811 952	54 525 395	76 466 338	Capital social		45 000 000	45 000 000	45 000 000
Moins : provisions		(500 434)	(1 268 216)	(625 199)	Réserves		56 597 068	61 928 523	61 928 523
Total Portefeuille d'investissement	7	79 311 518	53 257 179	75 841 139	Résultat reportés		17 013 820	11 182 994	11 182 994
Valeurs immobilisées					Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		118 610 888	118 111 517	118 111 517
Immobilisations incorporelles	8	6 697 259	6 121 551	6 502 383	Résultat de la période		6 545 792	6 777 372	9 499 371
Moins : amortissements		(5 523 986)	(4 734 699)	(5 115 030)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	17	125 156 680	124 888 889	127 610 888
		1 173 273	1 386 852	1 387 353					
Immobilisations corporelles	9	13 914 557	14 772 522	13 660 816					
Moins : amortissements		(4 399 997)	(5 189 492)	(4 017 421)					
		9 514 560	9 583 030	9 643 395					
Total des valeurs immobilisées		10 687 833	10 969 882	11 030 748					
Autres actifs	10	15 508 079	13 620 938	9 054 628					
TOTAL DES ACTIFS		753 958 750	653 640 114	694 592 385	TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		753 958 750	653 640 114	694 592 385

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

AU 30 JUIN 2016

(Montants exprimés en dinars)

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>	11 850 393	12 653 312	12 447 631
Cautions, avals et autres garanties données (TF) CITIBANK	10 950 000	10 000 000	10 750 000
Cautions, avals et autres garanties données (TLLD) AB	900 393	2 388 210	1 657 194
Cautions, avals et autres garanties données (TLLD) ATB	0	265 102	40 437
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>	43 083 466	28 618 231	27 801 683
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	39 615 227	22 934 016	23 833 931
Engagements sur titres (participations non libérées AFC)	2 500 000	3 750 000	2 500 000
Engagements sur autres titres	968 239	1 934 215	1 467 752
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>	111 886 284	87 158 090	99 521 370
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)	7 703 007	1 319 780	6 394 957
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)	340 058	369 417	350 056
Intérêts à échoir sur contrats actifs	103 843 219	85 468 893	92 776 357
<i>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</i>	10 882 931	8 240 378	28 089 931
Engagements sur Titres MLA* (Contrat de Portages)	882 931	2 240 378	882 931
Emprunts obtenus non encore encaissés	10 000 000	6 000 000	27 207 000

(*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA. Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant global de 3 623 370 DT. Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 se sont élevés à 4 412 926 D1 et imputés à concurrence de 3 948 313 D1 sur l'encours du portage. Le reliquat, soit 464 614 D1 a servi pour le règlement des intérêts de portage.

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2016
(exprimé en dinars)

	Notes	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts de credit bail		30 339 111	26 991 323	55 472 715
Variation des produits réservés		(895 337)	(363 821)	(202 484)
<u>Total du revenu de leasing</u>	18	<u>29 443 774</u>	<u>26 627 502</u>	<u>55 270 231</u>
Autres produits d'exploitation	19	821 332	763 171	1 546 949
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		<u>30 265 106</u>	<u>27 390 673</u>	<u>56 817 180</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	20	(17 902 676)	(15 513 985)	(33 117 233)
PRODUITS DES PLACEMENTS	21	6 226 257	5 505 951	5 933 145
PRODUIT NET		<u>18 588 687</u>	<u>17 382 639</u>	<u>29 633 092</u>
Charges de personnel	22	(4 815 987)	(4 222 009)	(8 437 642)
Autres charges d'exploitation	23	(2 633 358)	(2 412 538)	(4 867 982)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(2 163 574)	(1 582 655)	(3 504 738)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	25	124 765	33 780	534 817
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	26	(843 582)	(694 918)	(1 476 935)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	(143 102)	(100 000)	(458 986)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>8 113 849</u>	<u>8 404 299</u>	<u>11 421 626</u>
Autres gains ordinaires	28	278 192	284 640	746 801
Autres pertes ordinaires		-	-	(3 312)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>8 392 041</u>	<u>8 688 939</u>	<u>12 165 115</u>
Reprises sur provisions pour impôt différé		-	-	51 914
Impôt sur les bénéfices	29	(1 846 249)	(1 911 567)	(2 717 658)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>6 545 792</u>	<u>6 777 372</u>	<u>9 499 371</u>
Eléments extraordinaires		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>6 545 792</u>	<u>6 777 372</u>	<u>9 499 371</u>
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		-	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		<u>6 545 792</u>	<u>6 777 372</u>	<u>9 499 371</u>
Résultat par action		0,727	0,753	1,055

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>Exercice 2015</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	203 634 841	190 626 796	386 992 583
Décaissements pour financement de contrats de leasing	31	(209 182 309)	(164 866 826)	(349 299 738)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	32	(6 870 275)	(7 054 124)	(13 385 326)
Intérêts payés	33	(21 227 386)	(18 844 264)	(32 729 419)
Impôts et taxes payés	34	(3 210 246)	(8 548 832)	(13 927 923)
Autres flux de trésorerie	35	3 933 882	4 489 445	9 940 151
		<u>(32 921 493)</u>	<u>(4 197 805)</u>	<u>(12 409 672)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(488 617)	(363 682)	(1 258 365)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	20 642	-	90 536
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	(3 914 827)	(2 489 800)	(25 583 776)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39	462 885	840 589	1 919 427
		<u>(3 919 917)</u>	<u>(2 012 893)</u>	<u>(24 832 178)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	-	-
Dividendes et autres distributions	40	(8 996 662)	(8 597 960)	(8 598 243)
Encaissements provenant des emprunts	12	220 312 000	162 500 000	290 410 000
Remboursement d'emprunts	12	(150 560 814)	(155 749 795)	(266 271 361)
Flux liés au financement à court terme	12	(11 000 000)	6 000 000	3 500 000
		<u>49 754 524</u>	<u>4 152 245</u>	<u>19 040 396</u>
Variation de trésorerie		<u>12 913 114</u>	<u>(2 058 453)</u>	<u>(18 201 454)</u>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	41	(14 553 316)	3 648 138	3 648 138
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	(1 640 202)	1 589 685	(14 553 316)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 Dinars pour le porter à 27.500.000 Dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 Dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 Dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie leasing » avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés	(2.785.084)

Apport net DT 5.320.975

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante-quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724 DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante-trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société Tunisie Leasing « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit (DT : 990.155) a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 d'actions, en trois tranches en 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1er Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1^{ère} tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2^{ème} tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3^{ème} tranche

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2016 à la somme de 45.000.000 Dinars, divisé en 9.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*)En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2-4-2 Provision à caractère individuel :

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-2.1 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse partie a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-3 Provision collective:

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :

- Agriculture
- Industrie manufacturière
- BTP
- Autres industries
- Tourisme
- Promotion immobilière
- Commerce
- Autres services

2. Pour chaque groupe de créance i , calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2010 à 2014 TMM_{gi} (en%) selon la formule suivante :

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année $N-1$ du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .

3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2015. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2015}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2014}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Dans la présente étude, ces provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées.

Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Perte attendue sur le risque additionnel}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives « PC_{gi} » du groupe i (en %) selon la formule suivante:

$$PC_{gi} = \text{Engagements}_{gi\ 0\ \text{et}\ 1} \times TMM_{gi} \times FS_{gi} \times TPM_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtient par la sommation des PC_{gi}.

2-5 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit-bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou

promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

2-8 Impôt sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

2-9 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 3: LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Banques	1 120 734	1 731 365	660 048
- Caisses	12 821	13 879	14 107
<u>Total</u>	<u>1 133 555</u>	<u>1 745 244</u>	<u>674 155</u>

NOTE 4: CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>30-juin</u> <u>2015</u>	<u>31-déc</u> <u>2015</u>
- Créances de leasing (encours financiers)	644 454 812	580 185 213	602 837 473
- Créances échues (valeurs résiduelles échus)	1 981 789	681 644	600 378
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	15 072 785	5 177 829	8 165 234
<u>Total brut</u>	<u>661 509 386</u>	<u>586 044 686</u>	<u>611 603 085</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(16 860 022)	(15 827 981)	(16 728 606)
- Provisions collectives	(2 460 000)	(2 200 000)	(2 460 000)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(7 316)	(6 890)	(7 316)
<u>Total des provisions</u>	<u>(19 327 338)</u>	<u>(18 034 871)</u>	<u>(19 195 922)</u>
<u>Soldes nets</u>	<u>642 182 048</u>	<u>568 009 815</u>	<u>592 407 163</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2015	<u>592 407 163</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	197 086 157
- Relocations	1 295 399
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(140 490 390)
- Remboursement des créances anticipées	(5 938 482)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(943 357)
- Relocations	(1 103 024)
<u>Provisions de La période</u>	
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours classées	(3 487 204)
- Dotations additionnelles aux provisions pour dépréciation des encours classées	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours courants	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours classées	3 355 786

4.1 : Analyse par secteur d'activité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
Agriculture	33 460 538	25 951 185	28 975 961
Bâtiments TP	93 271 490	75 210 549	78 127 481
Industrie			
Agro-alimentaire	36 900 504	27 814 736	30 591 438
Chimie	15 950 186	14 968 207	14 029 352
Energie	180 935	231 955	173 850
Textile	16 346 119	15 802 541	17 341 857
Mines	35 402	22 931	14 084
Autres industries	97 883 709	95 328 095	96 337 286
Tourisme			
Hôtellerie	1 105 672	1 636 289	1 329 501
Agences de voyage	5 827 317	5 502 130	5 752 153
Location de voiture	39 297 266	34 696 943	34 313 119
Autres Tourisme	9 437 151	6 565 121	7 151 409
Commerce et service			
Commerce	164 063 537	140 788 155	150 934 512
Transport	30 782 322	31 033 643	32 993 122
Audio-visuel	371 632	290 343	421 901
Professions libérales	44 865 605	42 651 640	44 295 396
Autres Services	71 730 001	67 550 223	68 820 663
Total	<u>661 509 386</u>	<u>586 044 686</u>	<u>611 603 085</u>

4.2 : Analyse par type de matériel

Les encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
Matériel de transport léger	261 917 522	214 921 997	229 596 413
Matériel de transport léger Utilitaire	58 082 838	51 537 094	55 812 076
Matériel de transport lourd	67 852 380	59 037 940	60 876 961
Matériel BTP	82 196 169	75 551 281	74 964 475
Equipement industriel	72 803 990	68 095 185	70 944 183
Equipement informatique	4 111 962	3 819 485	4 396 546
Autres	50 938 369	46 550 875	48 539 941
Sous total	<u>597 903 230</u>	<u>519 513 857</u>	<u>545 130 595</u>
Immeubles de bureaux	27 745 525	30 436 550	29 480 596
Immeubles industriels ou commerciaux	35 860 631	36 094 279	36 991 893
Total	<u>661 509 386</u>	<u>586 044 686</u>	<u>611 603 085</u>

4.3 : Analyse par maturité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>30-juin</u> <u>2015</u>	<u>31-déc</u> <u>2015</u>
Paiements minimaux sur contrats actifs	<u>731 570 542</u>	<u>643 899 087</u>	<u>679 300 690</u>
A recevoir dans moins d'1an	280 065 334	256 327 201	267 025 627
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	436 011 702	374 015 926	397 392 362
A recevoir dans plus de 5 ans	15 493 506	13 555 960	14 882 701
Produits financiers non acquis	<u>103 183 837</u>	<u>85 468 892</u>	<u>92 776 357</u>
Encours contrats actifs (1)	<u>628 386 705</u>	<u>558 430 195</u>	<u>586 524 333</u>
A recevoir dans moins d'1an	231 470 308	214 584 363	222 571 071
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	383 554 841	332 118 734	351 115 989
A recevoir dans plus de 5 ans	13 361 556	11 727 098	12 837 273
Créances en cours (2)	<u>15 072 785</u>	<u>5 177 829</u>	<u>8 165 234</u>
Créances échues (3)	<u>1 981 789</u>	<u>681 644</u>	<u>600 378</u>
Contrats suspendus (contentieux) (4)	<u>16 068 107</u>	<u>21 755 018</u>	<u>16 313 140</u>

NOTE 5: CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>30-juin</u> <u>2015</u>	<u>31-déc</u> <u>2015</u>
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	13 149 620	11 460 256	11 208 477
- Intérêts de retard à facturer	62 629	86 069	62 629
<u>Montant brut</u>	<u>13 212 249</u>	<u>11 546 325</u>	<u>11 271 106</u>
A déduire :			
- Provisions	(2 587 759)	(1 130 319)	(1 072 789)
- Produits réservés (*)	(2 513 336)	(1 713 856)	(1 708 249)
<u>Montant net</u>	<u>8 111 154</u>	<u>8 702 150</u>	<u>8 490 068</u>
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	14 088 531	14 114 523	13 487 139
- Créances radiées	-	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>14 088 531</u>	<u>14 263 081</u>	<u>13 635 697</u>
A déduire :			
- Provisions	(11 441 861)	(11 369 172)	(10 930 560)
- Produits réservés	(2 598 237)	(2 663 715)	(2 507 985)
- Provisions sur créances radiées	-	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>48 433</u>	<u>81 636</u>	<u>48 594</u>
-Agiors réservés sur opérations de consolidation et de relocation	<u>(2 039)</u>	<u>(2 039)</u>	<u>(2 039)</u>
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	<u>8 157 548</u>	<u>8 781 747</u>	<u>8 536 623</u>

(*) Dont 1 132 869 DT des agios réservés sur des créances ordinaires

Note 5 (suite) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Encours financiers Impayés Avances et acomptes reçus (*) Produits à recevoir	
ENCOURS GLOBAL	
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) (1)	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
TOTAL ENGAGEMENTS	
Produits réservés Provisions affectées sur les impayés Provisions affectées sur les encours TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	
ENGAGEMENTS NETS	
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (2)	

ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
A	B 1	B 2	B 3	B 4	
Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
575 301 507	57 539 940	6 605 869	2 609 384	19 452 686	661 509 386
2 174 569	6 419 639	1 944 794	2 299 723	14 399 425	27 238 150
(6 065 559)	(183 293)	(8 947)		(1 555 355)	(7 813 154)
13 940	48 689	-	-	-	62 629
571 424 457	63 824 975	8 541 716	4 909 107	32 296 756	680 997 011
		1,24%	0,71%	4,92%	
		6,87%			
38 943 056	672 171	-	-	-	39 615 227
610 367 513	64 497 146	8 541 716	4 909 107	32 296 756	720 612 238
-	-	544 348	724 232	2 712 163	3 980 743
-	-	940 605	1 480 529	11 608 486	14 029 620
-	-	404 090	519 523	15 936 409	16 860 022
-	-	1 889 043	2 724 284	30 257 058	34 870 385
610 367 513	64 497 146	6 652 673	2 184 823	2 039 698	685 741 853
		22,09%	55,49%	89,38%	
		73,70%			

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

(1) Le ratio des actifs non performants s'établit au 30 Juin 2016 à 6,87% contre 6,24% au 31 Décembre 2015.

(2) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit au 30 Juin 2016 à 73,7% contre 80,19% au 31 Décembre 2015.

NOTE 6: PORTEFEUILLE TITRES DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
-Tunisie Sicav	61 776	97 797	143 642
-Amen Trésor Sicav	252 209	-	-
-POULINA G H	69 600	69 600	69 600
-BH	69 100	56 395	69 100
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020	500 020
<u>Total brut</u>	<u>952 705</u>	<u>723 812</u>	<u>782 362</u>
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(417 920)	(275 940)	(417 920)
<u>Total net</u>	<u>534 785</u>	<u>447 872</u>	<u>364 442</u>

NOTE 7: PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
Titres de participation	61 952 754	40 389 445	60 537 440
Titres immobilisés	13 351 715	12 876 715	11 851 715
Avances sur acquisitions de titres	7 571 683	6 214 235	7 571 683
<u>Montant brut</u>	<u>82 876 152</u>	<u>59 480 395</u>	<u>79 960 838</u>
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	(3 064 200)	(4 955 000)	(3 494 500)
<u>Montant libéré</u>	<u>79 811 952</u>	<u>54 525 395</u>	<u>76 466 338</u>
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(50 000)	(1 124 806)	(481 789)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(450 434)	(143 410)	(143 410)
<u>Montant net</u>	<u>79 311 518</u>	<u>53 257 179</u>	<u>75 841 139</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2015	60 537 440	57 042 940	3 494 500
Additions de la période			
- FCPR Tuninvest Croissance	-	430 300	(430 300)
- STIF	399 990	399 990	-
- SPCS	356 600	356 600	-
-Assurances COMAR VIE CIV	252 593	252 593	-
-Assurances COMAR CIV	475 344	475 344	-
Cessions de la période			
-Tsie Valeurs	(69 213)	(69 213)	-
Soldes au 30 Juin 2016	<u>61 952 754</u>	<u>58 888 554</u>	<u>3 064 200</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2015	11 851 715	11 851 715	-
Additions de la période			
- Société agricole DICK	2 000 000	2 000 000	-
Cessions de la période			
- M.B.G	(500 000)	(500 000)	-
Soldes au 30 Juin 2016	<u>13 351 715</u>	<u>13 351 715</u>	<u>-</u>

NOTE 7: PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2016 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Entreprises liées							
Tunisie LLD	29 832	1,80	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	655 185	16,28	10 665 481			2006/2009	18,72%
Tunisie Factoring	933 399	10,45	9 757 418			1999/2010/2015	93,34%
TLG Finance	587 442	22,62	13 286 983			2015	31,65%
Alios Finance	44 752	18,16	812 704			2006	4,60%
Total Entreprises liées			34 576 284	-	-		
Entreprises associées							
Tuninvest Sicar	352 645	1,48	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,00	219 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	26 671	103,92	2 771 739			1991/92/96/98/2004/2012	26,67%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,00	125 000			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,00	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées			3 774 173	-	-		
Autres							
S T I F	40 000	10,00	400 000			2000/2016	-
Société moderne de titrisation	500	100,00	50 000		50 000	2002	10,00%
Amen Santé	65 401	10,00	654 010			2009/2010/2013/2014	1,40%
S.P.C.S	174 990	10,61	1 856 500			2009/2016	15,91%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,00	1 000 000			2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100			2010	-
Clinique El Amen Beja	818	100,00	81 800			2010/2012	1,26%
Amen Finance Company	100 000	100,00	10 000 000	2 500 000		2012	10,00%
Taysir Microfinance	8 333	100,00	833 300			2013/2014	16,67%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	3 000 000	564 200		2013	18,75%
Ennakl	389 000	12,85	4 998 650		-	2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV			252 593			2016	
Assurances COMAR CIV			475 344			2016	
Total Autres			23 602 297	3 064 200	50 000		
Total Titres de participation			61 952 754	3 064 200	50 000		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2016 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10,00	5 000			1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,00	42 910		42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,50	100 500		100 500	2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	10 000	10,00	100 000			2008	(*)
* M.B.G	-	100,00	-			2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	3 330	18,50	61 605			2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	6 667	100,00	666 700		307 024	2009	(*)
* Société YASMINE	337 500	10,00	3 375 000			2011/2013	(*)
* Société Agricole SIDI OTHMEN	35 000	100,00	3 500 000			2012/2013	(*)
* Société Almes	150 000	10,00	1 500 000			2014	(*)
* Société Tazoghane	200 000	10,00	2 000 000			2015	(*)
* Société agricole DICK	400 000	5,00	2 000 000			2016	(*)
			13 351 715	-	450 434		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
ARRETE AU 30 JUIN 2016
(exprimé en dinars)

NOTE 8: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Ajustement Inventaire physique	Acquisitions	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Ajustement Inventaire physique	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	6 502 383	-	194 876	-	-	6 697 259	5 115 030	408 956	-	-	5 523 986	1 173 273
Logiciels en cours		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		6 502 383	-	194 876	-	-	6 697 259	5 115 030	408 956	-	-	5 523 986	1 173 273

NOTE 9: IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Ajustement Inventaire physique	Acquisitions	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Ajustement Inventaire physique	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain		2 236 071	-	-	-	-	2 236 071	-	-	-	-	-	2 236 071
Constructions	5%	6 646 763	-	-	-	-	6 646 763	1 355 190	164 803	-	-	1 519 993	5 126 770
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	634 753	-	65 976	-	40 000	660 729	244 497	52 339	-	19 375	277 461	383 268
Mobilier de bureau	10%	722 528	-	9 208	-	-	731 736	473 259	22 514	-	-	495 773	235 963
Matériel informatique	33%	1 298 183	-	3 315	-	-	1 301 498	997 291	65 339	-	-	1 062 630	238 868
Installations générales	10%	2 091 848	-	215 242	-	-	2 307 090	916 514	96 956	-	-	1 013 470	1 293 620
TOTAUX		13 660 816	-	293 741	-	40 000	13 914 557	4 017 421	401 951	-	19 375	4 399 997	9 514 560

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>30-juin</u> <u>2015</u>	<u>31-déc</u> <u>2015</u>
- Frais d'émission des emprunts (*)	1 454 669	1 467 423	1 306 562
- Charges à répartir	142 174	-	-
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	7 232	-	7 232
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	1 994 556	1 533 699	2 088 540
- Prêts au personnel	1 941 137	1 705 478	1 868 807
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	261 051	459 862	261 051
- Dépôts et cautionnements versés	81 741	81 741	81 741
- Avances et acomptes au personnel	47 376	50 202	60 968
- Crédit de TVA	2 597 423	-	-
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés SIMT	312 798	312 798	312 798
-Acomptes provisionnels	910 319	948 600	-
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés	-	-	174 519
- Compte courant Tunisie Factoring	172 351	49 311	-
- Compte courant Tunisie LLD	37 579	34 976	39 073
- Compte courant MLA	327 240	327 240	327 240
- TLG Finance	50 648	-	47 292
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	560 674	376 496	499 744
- Projet ALIOS	-	451 391	-
- Produits à recevoir des tiers	4 453 746	5 144 024	1 387 261
- Compte d'attente	396 296	486 127	585 534
- Charges constatées d'avance	533 053	813 466	787 149
Total brut	16 305 237	14 266 008	9 858 684
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(39 636)	(39 636)	(39 636)
- Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(24 378)	(1 596)	(24 378)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation de frais de lettre de change	(150 000)	-	(150 000)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(325 958)	(325 958)	(325 958)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(163 475)	(184 169)	(170 373)
Total net	15 508 079	13 620 938	9 054 628

(*) Voir le tableau ci-dessous

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS

AU 30 juin 2016

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	4 390 500	410 904	-	4 801 404	3 083 938	262 797	-	3 346 735	1 454 669
TOTAUX		4 390 500	410 904	-	4 801 404	3 083 938	262 797	-	3 346 735	1 454 669

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11: CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Banques, découverts	2 773 757	155 559	15 227 471
<u>Total</u>	<u>2 773 757</u>	<u>155 559</u>	<u>15 227 471</u>

NOTE 12: EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
Emprunts			
- Banques locales	143 851 152	114 333 651	135 531 117
- Banques étrangères	138 236 495	87 478 616	85 823 584
- Emprunts obligataires	242 420 240	235 556 000	233 402 000
- Billets de trésorerie	3 000 000	35 500 000	3 000 000
- Certificat de depots	19 000 000		30 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>546 507 887</u>	<u>472 868 267</u>	<u>487 756 701</u>
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 037 977	992 706	1 845 785
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	2 165 524	1 801 456	1 766 154
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	5 644 507	5 586 620	8 475 377
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	99 225	98 700	6 300
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>8 947 233</u>	<u>8 479 482</u>	<u>12 093 616</u>
<u>Total</u>	<u>555 455 120</u>	<u>481 347 749</u>	<u>499 850 317</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE):

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	135 531 117	116 000 000	107 679 965	143 851 152	55 291 223	88 559 929
* AMEN BANK 2013/2	6 562 500	-	1 875 000	4 687 500	937 500	3 750 000
* AMEN BANK 2013/3	-	-	-	-	-	-
* AMEN BANK 2015/1	4 893 617	-	638 298	4 255 319	2 978 723	1 276 596
* AMEN BANK 2015/2	9 791 667	-	1 250 000	8 541 667	6 041 667	2 500 000
* AL BARAKA BANK	45 000 000	70 000 000	70 000 000	45 000 000	-	45 000 000
* A.B.C TUNISIE 2013/3	5 500 000	-	1 000 000	4 500 000	2 500 000	2 000 000
* A.B.C TUNISIE 2014/1	-	-	-	-	-	-
* A.B.C TUNISIE 2014/2	-	-	-	-	-	-
* A.B.C TUNISIE 2015/1	6 000 000	-	6 000 000	-	-	-
* A.B.C TUNISIE 2015/2	3 200 000	-	-	3 200 000	-	3 200 000
* ATTIJARI BANK 2010	-	-	-	-	-	-
* ATTIJARI BANK 2013	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2015	8 333 333	-	1 666 667	6 666 666	3 333 333	3 333 333
* BIAT 2010	-	-	-	-	-	-
* BIAT 2013/1	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* BIAT 2013/2	-	-	-	-	-	-
* BIAT 2015/1	6 750 000	-	750 000	6 000 000	4 500 000	1 500 000
* BIAT 2015/2	15 000 000	-	1 500 000	13 500 000	10 500 000	3 000 000
* BIAT 2016	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* BTK 2013	2 500 000	-	500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
* ZITOUNA BANK	12 000 000	16 000 000	20 000 000	8 000 000	-	8 000 000
* BH	-	5 000 000	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
* WIFEK BANK	-	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000
BANQUES ETRANGERES	85 823 584	59 022 000	6 609 089	138 236 495	114 037 016	24 199 479
* BEI (credit participatif)	154 398	-	-	154 398	154 398	-
* B.E.I LIGNE III (Contrat 22091)	-	-	-	-	-	-
* B.E.I LIGNE IV (Contrat 23283)	17 105 158	-	2 181 278	14 923 880	10 514 330	4 409 550
* B.E.I LIGNE VI (Contrat 82284)	20 964 507	-	1 612 654	19 351 853	16 126 544	3 225 309
* BIRD 2012	8 929 324	-	570 675	8 358 649	7 109 403	1 249 246
* B.A.D	5 944 071	-	353 808	5 590 263	4 741 110	849 153
* BERD 2014	11 600 500	-	-	11 600 500	8 286 071	3 314 429
* BIRD 2015	6 000 000	-	-	6 000 000	6 000 000	-
* SANAD	15 125 626	-	1 890 674	13 234 952	9 453 604	3 781 348
* PROPARCO	-	22 207 000	-	22 207 000	19 739 556	2 467 444
* RESPONSABILITY	-	24 515 000	-	24 515 000	19 612 000	4 903 000
* BERD 2016	-	12 300 000	-	12 300 000	12 300 000	-
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	221 354 701	175 022 000	114 289 054	282 087 647	169 328 239	112 759 408

NOTE 12: EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2009 II	-	-	-	-	-	-
* Emprunt obligataire 2010 I	-	-	-	-	-	-
* Emprunt obligataire 2010 II	-	-	-	-	-	-
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné2010"	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2011 I	6 000 000	-	6 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2011 II	6 000 000	-	-	6 000 000	-	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 III	12 000 000	-	6 000 000	6 000 000	-	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 I	16 964 000	-	6 000 000	10 964 000	4 964 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 II	14 140 000	-	4 000 000	10 140 000	6 140 000	4 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-I"	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2013 I	25 032 000	-	-	25 032 000	19 032 000	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-II"	18 234 000	-	1 766 000	16 468 000	12 468 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2014 I	26 702 000	-	3 298 000	23 404 000	17 404 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2014 II	27 620 000	-	-	27 620 000	25 240 000	2 380 000
* Emprunt obligataire 2015 I	30 000 000	-	592 760	29 407 240	28 814 480	592 760
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2015-I"	20 000 000	-	615 000	19 385 000	18 770 000	615 000
* Emprunt obligataire 2015 II	14 710 000	15 290 000	-	30 000 000	27 772 800	2 227 200
* Emprunt obligataire 2016 I	-	30 000 000	-	30 000 000	28 369 860	1 630 140
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	233 402 000	45 290 000	36 271 760	242 420 240	192 975 140	49 445 100
AUTRES EMPRUNTS						
* BILLETS DE TRESORERIE	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-
* CERTIFICATS DE DEPÔTS	30 000 000	66 500 000	77 500 000	19 000 000	-	19 000 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	33 000 000	66 500 000	77 500 000	22 000 000	3 000 000	19 000 000
TOTAL GENERAL	487 756 701	286 812 000	228 060 814	546 507 887	365 303 379	181 204 508

NOTE 13: DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>30-juin</u> <u>2015</u>	<u>31-déc</u> <u>2015</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	7 813 154	6 445 593	6 873 548
- Dépôts et cautionnements reçus	6 561 185	6 963 793	6 631 293
<u>Total</u>	<u>14 374 339</u>	<u>13 409 386</u>	<u>13 504 841</u>

NOTE 14: FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>30-juin</u> <u>2015</u>	<u>31-déc</u> <u>2015</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	176 715	169 883	298 689
- Factures non parvenues	916 071	722 100	785 197
<u>Sous total</u>	<u>1 092 786</u>	<u>891 983</u>	<u>1 083 886</u>
<i>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats	3 584 176	2 491 945	2 026 504
- Effets à payer	41 433 311	21 105 219	25 881 654
- Factures non parvenues	697 234	823 925	2 064 226
- Retenues de garantie	325 072	276 005	283 387
<u>Sous total</u>	<u>46 039 793</u>	<u>24 697 094</u>	<u>30 255 771</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>47 132 579</u>	<u>25 589 077</u>	<u>31 339 657</u>

NOTE 15: PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions se détaillent par nature comme suit :

	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>30-juin</u> <u>2015</u>	<u>31-déc</u> <u>2015</u>
- Autres provisions pour risques	1 631 771	1 281 771	1 481 771
<u>Total des provisions</u>	<u>1 631 771</u>	<u>1 281 771</u>	<u>1 481 771</u>

NOTE 16: AUTRES

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Personnel, remunerations dues	62 338	8 432	-
- Personnel, provisions pour congés payés	669 185	598 396	672 214
- Personnel, autres charges à payer	311 287	275 333	816 236
- Etat, retenues sur salaires	296 985	173 148	119 905
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	740 394	515 682	535 945
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	21 129	108 251	51 349
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 846 249	1 911 567	-
- Etat, TVA à payer	-	192 860	572 716
- Etat, autres impôts et taxes à payer	22 698	13 326	21 224
- Actionnaires, dividendes à payer	21 608	18 553	18 270
- Avances sur titres immobilisés	322 653	590 627	459 668
- C.N.S.S	648 821	591 063	376 365
- Autres comptes créditeurs	1 149 642	983 643	1 055 207
- Diverses charges à payer	348 229	-	-
- Charges à payer sur contrats de portage	834 425	849 031	799 425
- Produits constatés d'avance	86 947	33 943	27 002
- Impôt différé suite à l'opération de fusion	51 914	103 828	51 914
Total	7 434 504	6 967 683	5 577 440

NOTE 17: CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Capital social (A)	45 000 000	45 000 000	45 000 000
- Réserve légale (B)	4 500 000	4 500 000	4 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement	14 154 858	13 161 525	13 161 525
- Autres réserves	3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission (A)	33 175 212	39 500 000	39 500 000
- Boni de fusion	990 155	990 155	990 155
- Résultats reportés	17 013 820	11 182 994	11 182 994
Total des capitaux propres avant résultat de la période	118 610 888	118 111 517	118 111 517
Résultat de la période	6 545 792	6 777 372	9 499 371
Total des capitaux propres avant affectation	125 156 680	124 888 889	127 610 888

Résultat par action:

Résultat de la période (1)	6 545 792	6 777 372	9 499 371
Nombre d'actions (2)	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Résultat par action (1) / (2) (C)	0,727	0,753	1,055

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 actions, en trois tranches réparties en 300.000 actions la première tranche, 300.000 actions la deuxième tranche et 400.000 actions la troisième tranche, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2013, le 1er janvier 2014 et le 1er janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la première tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la deuxième tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la troisième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2016 à la somme de 45.000.000 Dinars divisé en 9.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

ARRETE AU 30 Juin 2016

(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	réserve affectée à l'augmentation du capital	réserves spéciales de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2014	43 000 000	39 500 000	4 300 000	990 155	2 000 000	11 161 525	3 776 843	10 250 212	11 732 781	126 711 516
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	2 000 000				(2 000 000)			-		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 02/06/2015			200 000			2 000 000		9 532 782	(11 732 782)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014								(8 600 000)		(8 600 000)
Résultat au 31 Décembre 2015									9 499 371	9 499 371
Solde au 31 Décembre 2015	45 000 000	39 500 000	4 500 000	990 155	-	13 161 525	3 776 843	11 182 994	9 499 371	127 610 888
Affectations approuvées par l'A.G.O du 07/06/2016			-			2 018 333		7 481 038	(9 499 371)	-
Réintégration prime d'émission		(6 324 788)						6 324 788		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015								(9 000 000)		(9 000 000)
Réserve spéciale de reinvestissement approuvée devenue libre						(1 025 000)		1 025 000		-
Résultat au 30 Juin 2016									6 545 792	6 545 792
Solde au 30 Juin 2016	45 000 000	33 175 212	4 500 000	990 155	-	14 154 858	3 776 843	17 013 820	6 545 792	125 156 680

NOTE 18: REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
Intérêts conventionnels	29 262 472	26 207 919	53 762 407
Intérêts intercalaires	167 938	102 203	237 465
Intérêts de retard	908 701	681 201	1 472 843
Total intérêts de crédits bail	30 339 111	26 991 323	55 472 715
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(649 210)	(492 646)	(539 550)
. Intérêts de retard	(677 470)	(406 191)	(558 769)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	245 340	383 468	613 329
. Intérêts de retard antérieurs	186 003	151 550	282 506
Variation des produits réservés	(895 337)	(363 821)	(202 484)
Total des revenus de leasing	29 443 774	26 627 502	55 270 231

NOTE 19: AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	168 922	100 346	223 205
- Commissions d'assurance	388 294	309 622	708 517
- Autres	264 116	353 203	615 227
Total des autres produits d'exploitation	821 332	763 171	1 546 949

NOTE 20: CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	9 024 792	7 877 480	16 076 793
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	4 353 688	3 610 668	7 861 795
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	3 017 425	2 491 477	4 952 844
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	262 797	256 181	569 851
Total des charges financières des emprunts	16 658 702	14 235 806	29 461 283
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	310 251	242 595	1 015 552
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	833 779	968 346	2 197 721
- Pénalités fiscales et sociales	67	825	1 018
- Pertes de change	5 655	-	304 108
- Gains de change	(12 934)	(8 587)	(10 299)
- Charges financières sur contrat de portage	107 156	75 000	146 890
- Autres	-	-	960
Total des autres charges financières	1 243 974	1 278 179	3 655 950
Total général	17 902 676	15 513 985	33 117 233

NOTE 21: PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Produits des participations	6 151 865	5 427 820	5 622 320
- Produits des titres Immobilisés	-	19 255	165 914
- Revenus des autres créances immobilisées	43 705	36 403	63 770
- Revenus des valeurs mobilières de placement	-	-	1 901
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	30 687	22 473	79 240
<u>Total</u>	<u>6 226 257</u>	<u>5 505 951</u>	<u>5 933 145</u>

NOTE 22: CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Salaires et complément de Salaires	3 400 360	2 978 510	6 044 087
- Bonus	250 000	250 000	500 000
- Indemnités représentatives de frais	128 263	109 926	229 243
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	816 495	664 073	1 187 222
- Autres charges sociales	220 869	219 500	477 090
<u>Total</u>	<u>4 815 987</u>	<u>4 222 009</u>	<u>8 437 642</u>

NOTE 23: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Achat de matières et fournitures	53 035	44 949	88 955
<u>Total des achats</u>	<u>53 035</u>	<u>44 949</u>	<u>88 955</u>
- Locations	89 205	97 664	179 668
- Charges locatives et de copropriété	51 641	76 172	170 444
- Entretien et réparations	142 357	154 415	365 016
- Primes d'assurances	37 415	48 129	92 267
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	256 370	316 691	585 325
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>576 988</u>	<u>693 071</u>	<u>1 392 720</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	685 852	465 061	1 068 598
- Publicités, publications, relations publiques	235 590	160 726	358 780
- Déplacements, missions et réceptions	440 966	414 529	805 784
- Frais postaux et de télécommunications	155 861	155 532	294 408
- Services bancaires et assimilés	235 397	259 589	410 516
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 753 666</u>	<u>1 455 437</u>	<u>2 938 086</u>
- Jetons de présence	38 880	32 400	77 760
- Autres	9 848	10 556	26 506
<u>Total des charges diverses</u>	<u>48 728</u>	<u>42 956</u>	<u>104 266</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	110 993	90 416	173 686
- T.C.L	75 495	69 202	141 028
- Droits d'enregistrement et de timbres	14 453	16 507	29 241
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>200 941</u>	<u>176 125</u>	<u>343 955</u>
<u>Total général</u>	<u>2 633 358</u>	<u>2 412 538</u>	<u>4 867 982</u>

NOTE 24: DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	7 371 388	6 306 150	9 664 559
- Dotations aux provisions collectives	-	-	260 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(5 207 814)	(4 723 495)	(6 419 821)
- Créances abandonnées	5 887	8 839	1 266 013
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(5 887)	(8 839)	(1 266 013)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>2 163 574</u>	<u>1 582 655</u>	<u>3 504 738</u>

NOTE 25: DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	152 360
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	307 024	-	-
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	(33 780)	(44 160)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(431 789)	-	(643 017)
<u>Total</u>	<u>(124 765)</u>	<u>(33 780)</u>	<u>(534 817)</u>

NOTE 26: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations aux amortissements des valeurs immobilisées de la période se détaillent ainsi :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	408 956	318 732	707 903
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	401 951	376 186	769 032
- Dotations aux résorptions des Charges à répartir	32 675	-	-
<u>Total</u>	<u>843 582</u>	<u>694 918</u>	<u>1 476 935</u>

NOTE 27: DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers de la période se détaillent ainsi :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	-	172 781
- Dotations aux provisions pour risques et charges	150 000	100 000	300 000
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(6 898)	-	(13 795)
<u>Total</u>	<u>143 102</u>	<u>100 000</u>	<u>458 986</u>

NOTE 28: AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	17	-	39 900
- Produits sur assistance technique MLA	215 032	227 040	526 478
- Autres produits	63 143	57 600	180 423
<u>Total</u>	<u>278 192</u>	<u>284 640</u>	<u>746 801</u>

NOTE 29: IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2016 est calculé sur la base d'une estimation, au taux de 22% du résultat comptable.

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Impayés sur créances de leasing en début de période	24 758 245	24 358 836	24 507 393
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(27 300 780)	(25 512 290)	(24 758 245)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(6 873 548)	(6 138 654)	(6 138 654)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	7 813 154	6 445 593	6 873 548
- Plus ou moins values sur relocation	(192 375)	(129 989)	(1 048 570)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	(6 631 293)	(6 766 456)	(6 766 456)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	6 561 185	6 963 793	6 631 293
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(3 343 515)	(3 252 829)	(3 252 829)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	3 643 563	3 226 506	3 343 515
- TVA collectées	27 325 830	25 553 623	52 177 004
- Loyers encaissés	169 920 800	158 270 118	321 951 798
- Intérêts de retard	908 701	681 201	1 472 843
- Créances virées en Pertes	(5 887)	(8 839)	(1 266 013)
- Remboursement des valeurs résiduelles	943 357	816 430	1 323 114
- Remboursements anticipés	5 938 482	6 019 407	11 719 637
- Produits sur Cessions anticipées	168 922	100 346	223 205
<u>Encaissements reçus des clients</u>	<u>203 634 841</u>	<u>190 626 796</u>	<u>386 992 583</u>

NOTE 31: DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	30 255 770	22 609 025	22 609 025
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(46 039 793)	(24 697 094)	(30 255 770)
- Fournisseurs, avances en début de période	(2 088 540)	(1 383 943)	(1 383 943)
- Fournisseurs, avances en fin de période	1 994 556	1 533 699	2 088 540
- Investissements pour financement de contrats de leasing	197 086 157	147 323 600	314 162 260
- TVA sur Investissements	27 974 159	19 481 539	42 079 626
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>	<u>209 182 309</u>	<u>164 866 826</u>	<u>349 299 738</u>

NOTE 32: SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	(7 232)	(7 232)	(7 232)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	7 232	(0)	7 232
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(60 968)	(55 495)	(55 495)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	47 376	50 202	60 968
- Charges constatées d'avance en début de période	(787 149)	(524 427)	(524 427)
- Charges constatées d'avance en fin de période	533 053	813 467	787 149
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	1 083 886	731 150	731 150
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(1 092 786)	(891 983)	(1 083 886)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	(1 814)	3 703	3 703
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(62 338)	(8 432)	1 814
- Personnel, provisions pour CP en début de période	672 214	546 478	546 478
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(669 185)	(598 396)	(672 214)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	816 236	578 615	578 615
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	(311 287)	(275 333)	(816 236)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	119 905	121 157	121 157
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(296 985)	(173 148)	(119 905)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	535 945	558 693	558 693
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(740 394)	(515 682)	(535 945)
- C.N.S.S en début de période	376 365	355 613	355 613
- C.N.S.S en fin de période	(648 821)	(591 063)	(376 365)
- Diverses Charges à payer en fin de période	(348 229)	-	-
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	799 425	774 031	774 031
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	(834 425)	(849 031)	(799 425)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	268 650	382 098	572 841
- Remboursements sur prêts au personnel	(196 320)	(261 348)	(487 573)
- Dépôts et cautionnements versés	-	55 314	55 314
- TVA, payées sur biens et services	419 517	376 751	747 603
- Charges de personnel	4 815 987	4 222 009	8 437 642
- Autres charges d'exploitation	2 633 358	2 412 538	4 867 982
- Impôts et taxes	(200 941)	(176 125)	(343 955)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	<u>6 870 275</u>	<u>7 054 124</u>	<u>13 385 326</u>

NOTE 33: INTERETS PAYES :

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Frais d'émission d'emprunt	410 904	378 613	531 422
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	51 349	37 800	37 800
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	(21 129)	(108 251)	(51 349)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	8 475 377	8 218 264	8 218 264
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	(5 644 507)	(5 586 620)	(8 475 377)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	1 845 785	1 713 714	1 713 714
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(1 037 977)	(992 706)	(1 845 785)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	1 766 154	1 822 127	1 822 127
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(2 165 524)	(1 801 456)	(1 766 154)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	6 300	3 675	3 675
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	(99 225)	(98 700)	(6 300)
- Charges financières	17 902 676	15 513 985	33 117 233
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	(262 797)	(256 181)	(569 851)

NOTE 34: MPOTS ET TAXES PAYES

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	-	1 292 365	1 292 366
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	(935 930)	(1 911 567)	-
- Etat,reports d'impôts fin de période	-	-	174 519
- Acomptes provisionnels	-	948 600	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	21 224	20 125	20 125
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(22 698)	(13 326)	(21 224)
- TVA payées	2 100 460	6 124 943	9 400 524
- Impôts et taxes	200 941	176 125	343 955
- Impôts sur les bénéfices	1 846 249	1 911 567	2 717 658
<u>Impôts et taxes payés</u>	<u>3 210 246</u>	<u>8 548 832</u>	<u>13 927 923</u>

NOTE 35: AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	1 387 261	2 337 422	2 337 422
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(4 453 746)	(5 144 024)	(1 387 261)
- Autres comptes débiteurs en début de période	499 744	378 522	378 522
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(560 674)	(376 496)	(499 744)
- Projet ALIOS en début de période	-	460 198	460 198
- Projet ALIOS en fin de période	-	(451 391)	-
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	(3 975)	135 760	135 760
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	(172 351)	(49 311)	3 975
- TLG en début de période	47 292	-	-
- TLG en fin de période	(50 648)	-	(47 292)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	39 073	78 481	78 481
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	(37 579)	(34 977)	(39 073)
- Compte courant MLA en début de période	327 240	327 240	327 240
- Compte courant MLA en fin de période	(327 240)	(327 240)	(327 240)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	23 174	23 174	23 174
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	(23 174)	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	585 534	756 812	756 812
- Comptes d'attente en fin de période	(396 296)	(486 127)	(585 534)
- Placements en titres en début de période	282 342	789 144	789 144
- Placements en titres en fin de période	(452 685)	(223 792)	(282 342)
- Autres comptes créditeurs en début de période	(1 055 207)	(1 095 363)	(1 095 363)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	1 149 642	983 644	1 055 207
- Produits des placements	6 226 257	5 505 951	5 933 145
-Plus values sur cession des titres d'investissement	(30 687)	(22 473)	(79 240)
- Autres produits d'exploitation	652 410	662 824	1 323 744
- Autres gains ordinaires	278 175	284 640	706 901
- Autres pertes ordinaires	-	-	(3 312)

NOTE 36: DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	194 876	183 227	576 878
- Investissements en Immobilisations corporelles	293 741	180 455	681 487
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>488 617</u>	<u>363 682</u>	<u>1 258 365</u>

NOTE 37: ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	20 625	-	50 636
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	17	-	39 900
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>20 642</u>	<u>-</u>	<u>90 536</u>

NOTE 38: DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES:

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Titres de participation libérés au cours de la période	1 914 827	489 800	22 226 328
- Titres immobilisés libérés au cours de la période	2 000 000	2 000 000	2 000 000
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	(7 571 683)	(6 214 235)	(6 214 235)
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	7 571 683	6 214 235	7 571 683
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	<u>3 914 827</u>	<u>2 489 800</u>	<u>25 583 776</u>

NOTE 39: ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de la période	500 000	500 000	1 525 000
- Titres de participations cédés au cours de la période	69 213	29 366	157 399
- Avances sur titres immobilisés en début de période	(459 668)	(301 878)	(301 880)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	322 653	590 628	459 668
- Plus values sur cession de titres de participations	30 687	22 473	79 240
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>	<u>462 885</u>	<u>840 589</u>	<u>1 919 427</u>

NOTE 40: DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Dividendes et tantièmes	9 000 000	8 600 000	8 600 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	18 270	16 513	16 513
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	(21 608)	(18 553)	(18 270)
<u>Dividendes et autres distributions</u>	<u>8 996 662</u>	<u>8 597 960</u>	<u>8 598 243</u>

NOTE 41: LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>31-déc 2015</u>
- Banques	1 120 734	1 731 366	660 048
- Caisses	12 821	13 879	14 107
- Banques, découverts	(2 773 757)	(155 559)	(15 227 471)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>(1 640 202)</u>	<u>1 589 685</u>	<u>(14 553 316)</u>

NOTE 42: ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 23 Août 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2016

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2016. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 753 959 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 6 546 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2016, l'état des engagements hors bilan ainsi que, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Tunisie Leasing » au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes portant sur les exercices 2010, 2011 et 2012 et ayant abouti à la notification d'un redressement d'un montant de 1 915 KDT.

La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

Une deuxième réponse à la notification de l'administration fiscale a été envoyée aux autorités de contrôle en Juin 2015. Aucune suite ne lui a été réservée par l'administration fiscale.

La société a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Notre conclusion ne comporte pas une réserve concernant cette question.

Tunis, le 25/08/2016

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE